

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 mai 2025

FIN DE VIE - (N° 1364)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 867

présenté par
M. Delautrette

ARTICLE 14

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« lui »

le mot :

« leur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.